



METALLURGIE

Info+ CFE-CGC smart

Juillet 2019

L'Info+ CFE-CGC et de nombreuses autres informations sur notre intranet :

<https://team.sp.wp.corpintra.net/sites/03559/OSSF/CFECGC> (pensez à l'ajouter aux favoris)



Avant les vacances, le point sur les NAO

Depuis le mois de Juin, les organisations syndicales négocient pour vous auprès de la direction.



Si au fil des négociations nous avons réussi à obtenir quelques avancées, nous regrettons que la direction ait clairement décidé de défavoriser les salariés indirects. En effet, aucune revendication concernant notre population n'a été retenue, compris celles qui semblent évidentes pour tous !

Un exemple : les cadres qui sont sous les minimas annuels (BAMG) ne verront pas (ou peu selon les cas) cette augmentation vu qu'elle sera déduite du rattrapage versé en fin d'année. Pour certains, cela signifie 0€ d'augmentation cette année.

Pire, notre population a été bridée. En effet, si une augmentation générale est en discussion, elle est limitée vers le haut (supprimer cette limite ne coûterait que quelques centaines d'euros/mois à smart, les indirects ne valent vraiment pas mieux que ça ?!)

Certains salariés ne toucheront que la moitié de l'AG, d'autres les 3/4. Pendant ce temps, avec le jeu du talon, des salariés toucheront plus que l'AG négociée. Si nous ne sommes pas opposés à un talon mini pour les salaires les plus bas, nous ne pouvons accepter que certains salariés touchent moins de 1% d'AG quand d'autres touchent 2% !

Nous essayons toujours d'être constructifs et d'avancer, mais il semblerait que la direction refuse de prendre en compte les efforts faits par les indirects. Efforts qui vont encore s'intensifier dans le cadre du projet Mercedes.

Pire encore, la direction a dans ses cartons une harmonisation des primes (vers le haut). Si c'est effectivement une bonne chose ça ne concerne une fois de plus que les coéquipiers directs. Les indirects ont aussi des contraintes qui mériteraient aussi des primes mais la direction ne semble pas vouloir les reconnaître à leur juste valeurs. Dans ce contexte difficile d'avancer...

La CFE-CGC, le seul syndicat des ETAM et Cadres Votre soutien est notre force !

En route pour les vacances !

La CFE-CGC souhaite à l'ensemble des salariés d'excellentes vacances et surtout beaucoup de repos car si le début d'année a été difficile, la fin d'année ne s'annonce pas plus facile (voir pire pour les indirects).

Donc profitez bien de votre période de repos !

Le saviez-vous ?

L'EDCM (Évolution du Dispositif Conventionnel de la Métallurgie) arrive à grands pas! D'ici quelques mois, tous les postes de travail devront être quottés afin de définir le rang (anciennement coefficient) que votre poste a dans la nouvelle convention collective.

La CFE-CGC va se doter de quotateurs certifiés qui sera à disposition pour les adhérents dans le but de les soutenir lors de la rédaction des fichiers de poste et lors de leur quotation.

Contactez-nous pour plus d'informations.



DS : Mario.Mutzette@daimler.com tél : 4068 RSCSE : Serge.de_Pauli@daimler.com tél : 2703

Les avantages adhérents CFE-CGC

Gratuit : Soutien scolaire - Soutien juridique (pro/privé) - Défense d'intérêts - Réductions vacances ...

Préservez notre environnement

Ne pas jeter sur la voie publique

L'adhésion est toujours confidentielle,
vous seul décidez de la rendre publique !

inclus dans votre adhésion !

loi de finance 2014



66% en déduction d'impôt sur la cotisation annuelle pour un coût raisonnable payable par trimestre ou encore sous forme de crédit d'impôt. Pour les salariés non imposables, restitution directement à l'adhérent du montant déductible.

Meyclub
Créateur de bonheur

CE en ligne avec toutes les promotions s'y rattachant : cinéma - spectacles - parcs - voyages - alimentation - sports - technologie.

Des avocats experts en droit social

JDS avocats

l'accompagnement quotidien

10 années d'expérience au service des comités d'entreprise

16 collaborateurs dont 11 avocats et 1 juriste

11 avocats en droit social et 2 en droit privé

A disposition, un service juridique spécialisé compétent dans le droit privé (litiges de voisinage, commercial, familial, ...). Il s'agit de consultations d'orientation par l'intermédiaire de 3 avocats, c'est-à-dire répondre à des questions juridiques précises ou évaluer les chances de succès d'une action sur le plan judiciaire.

PROF EXPRESS
N°1 de la téléassistance aux devoirs

Soutien scolaire du collège au lycée pour les enfants (petits enfants) par télé assistance réalisé par des enseignants de l'éducation nationale.

Une formation syndicale adaptée en région Lorraine ou sur Paris si vous en exprimez le désir.



Assurance contre les risques professionnels incluse au travers de l'adhésion.



A disposition, des avocats spécialisés dans le droit du travail sur Metz et Nancy. En cas de besoin, les salariés pourront choisir l'un ou l'autre en fonction de leur situation géographique. Tarifs négociés.

Une information locale privilégiée et directe concernant votre entreprise à travers vos délégués syndicaux.

Une information syndicale à travers notre magazine trimestriel **INDUSTRIE & AVENIR**



Suivant les périodes, remises de 5 à 10% sur tarifs public villages et résidences en France et 17% en fonction du Quotient Familial. 5% sur les séjours et circuits à l'étranger.



10% de remise toute l'année en village vacances, frais de réservation offerts, offres exclusives de location, séjours linguistiques, voyages France et Etranger.

Mr - Mme - Mlle - NOM :

Prénom(s) :

Service :

Tél :

E-mail :

Vous serez contacté dans les meilleurs délais.

POUR NOUS CONTACTER

Délégué syndical : 03 87 28 40 68

E mail : mario.mutzette@daimler.com

Représentant syndical : 03 87 28 41 96

E-mail : Serge.De_Pauli@daimler.com